

DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Seize, le Six avril, le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de ville, dans la salle du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le trente-et-un mars deux mille seize par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

Etaient présents : Olivier DAMEZ, Christophe JUAN, René LAGANTHE, Jean-Claude MAS, Gisèle PAGES, Claudine ROLIN, Sylvie ASTRUC, François ATTALI, Dominique BASSEZ, Anne COUFFIGNAL, Christelle GENEVE, Ananda JOLY, Sylvanie LAURENS, Anthony LLEWELLYN, Denis TENEGAL, Valérie VERGNES.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : MM. Stéphan CAMOLESE à Denis TENEGAL, Garance MORGAIN à Christelle GENEVE

Excusé(es) : Philippe DAURES

Absent(es) : ---

La séance est ouverte ce mercredi six avril à vingt heures trente-cinq, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.
Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Il est proposé ensuite de désigner le secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Désignation du secrétaire de séance : Madame PAGES Gisèle

Vote des comptes administratifs, affectation des résultats compte de gestion, vote des taux et des budgets :

Délibération n° 2016/14 : Approbation du compte administratif communal 2015

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de valider le compte administratif concernant l'année 2015.

Le compte administratif communal 2015 présente un résultat de clôture de 509 699.32 euros.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2016/15 : Approbation du compte administratif assainissement 2015 :

Le compte assainissement fait apparaître un résultat de clôture de 318 962.95 euros.

Il est procédé aux votes des deux comptes administratifs.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2016/ 16 : Affectation des résultats :

Il est procédé à la présentation du budget communal par chapitre pour la section de Fonctionnement et d'Investissement. Au vu de l'excédent constaté lors du vote des comptes administratifs, Monsieur le Maire propose, pour le budget communal, d'affecter 150 000 euros en recettes de fonctionnement et 178 360.60 euros en recettes d'Investissement.

En ce qui concerne le budget assainissement, Monsieur le Maire propose d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation en recettes d'Investissement, soit 72 199.53 euros.

Monsieur le Maire rappelle que l'arrêté définitif de dissolution de l'Association Foncière de Remembrement va être rendu par la Préfecture et que, conformément à la délibération prise par le bureau de l'AFR en date du 27 juillet 2015, la trésorerie de l'association doit être transférée au budget de la commune soit, au 31 décembre 2015 : 20 808 .91 €
Cette somme sera affectée en section de fonctionnement au 002.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2016/ 17 : Approbation du compte de gestion communal et du compte de gestion assainissement 2015 :

L'adjoint en charge des questions financières précise qu'il s'agit de valider le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2016/ 18 : Vote des taux 2016 :

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux. De ce fait, pour 2016, le taux appliqué à la taxe d'habitation se maintiendra à 12.43 %, celui de la taxe foncière bâti à 28.19 %, et celui de la taxe foncière du non bâti à 76.93 %.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2015/ 19: vote du budget primitif commune 2016 :

Le budget communal 2016 s'équilibre en section de Fonctionnement à 2 111 556 euros et en section d'Investissement à 1 764 911 euros.

- Principaux investissements prévus en 2016 :

- ≡ Construction de la station d'épuration Rabastens-Couffouleux,
- ≡ Aménagement du Centre bourg,
- ≡ Travaux Rieu Vergnet,

- ≡ Aménagement route de Saint-Waast,
- ≡ Réfection de la conduite pluviale au Séquestre.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2016/ 20 : vote du budget primitif assainissement 2016

Le budget assainissement s'équilibre en section d'exploitation à 192 346.10 euros et en section d'investissement à 6 017 759.14 euros.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2016/ 21 : Convention MJC

L'élue en charge de ce dossier indique que cette convention fixe les participations de Couffouleux et de Rabastens à hauteur de 16 000 euros pour Couffouleux et 61 200 euros pour Rabastens. Il est précisé que les deux subventions ne suffisent pas à équilibrer le budget et que de nouveaux partenariats devront être trouvés. Cette convention est signée pour trois ans.

Accord à l'unanimité

Délibération n°2016 / 09 : choix de l'entreprise pour la construction des réseaux de transfert des eaux usées des agglomérations de Rabastens et de Couffouleux :

Monsieur le Maire indique qu'une consultation a été réalisée pour la construction des réseaux de transfert des eaux usées dans le cadre de la construction de la station d'épuration Couffouleux-Rabastens. Après analyse des différentes offres, il ressort que l'entreprise OULES a été considérée par la Commission d'appel d'offres comme la mieux disante pour un montant de travaux de 167 436.30 euros H.T. Il est donc proposé de valider cette offre.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 11 et 12: Demande de subvention au conseil départemental pour l'aménagement du centre bourg

Monsieur le Maire indique que l'estimatif total des travaux pour l'aménagement du centre bourg s'élève à 2 142 150 euros H.T. Monsieur le Maire propose de fait de demander une subvention aux services de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et du FSIL (Fonds de Soutien aux Initiatives Locales).

Accord à l'unanimité

Délibération n° 10: demande de subvention aux services de l'Etat dans le cadre de la réserve parlementaire pour l'achat de tableaux numériques

Monsieur le Maire indique que l'équipement numérique de l'école de Couffouleux va coûter 15 184.12 euros TTC.

Il convient donc de demander une subvention aux services de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et de faire appel à la réserve parlementaire.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 13 : demande de subvention à l'agence de l'eau – diagnostic du réseau de collecte et révision du zonage d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé d'engager un diagnostic de son système d'assainissement et de procéder à la révision de son zonage d'assainissement. Le coût des opérations précitées s'élève à 13 410 euros HT, soit 16 092 euros TTC. Monsieur le Maire propose donc de demander une subvention à l'agence de l'eau Adour-Garonne qui peut s'engager à hauteur de 70 %.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 22 : Modifications du PLU

Monsieur le Maire indique qu'une délibération doit être prise dans le cadre des modifications du PLU. Après lecture des différentes modifications, Monsieur le Maire demande l'autorisation de retirer les arrêtés déjà validés, de prescrire de nouvelles modifications simplifiées, de signer tout document concernant l'engagement et la réalisation des modifications susvisées.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 23 : Adhésion groupement de commandes

L'Adjoint en charge de ce dossier propose l'adhésion à ce groupement de commandes afin de pouvoir réaliser des économies potentielles. Il convient donc d'autoriser Monsieur le maire à signer cette convention.

Accord à l'unanimité.

Délib n° 24: Subventions aux associations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des demandes de subvention ont été reçues en mairie. Elles ont été transmises à la commission concernée pour examen. Les adjoints en charge de ces demandes proposent :

OGEC.....	7 860 euros
Sortie de l'école	4 000 euros
ADDAH.....	100 euros

Accord à l'unanimité

Association RABASROCK.....	500 euros
----------------------------	-----------

14 voix pour, 4 abstentions

Comité des fêtes de Couffouleux.....	3 900 euros
Dojo de Rabastens.....	500 euros
A.A.P.P.M.A.....	200 euros
Joyeuse pétanque.....	180 euros
Gymnastique volontaire Rabastens/Couffouleux	180 euros
Club Moto Couffoulésien.....	150 euros
FNACA.....	110 euros
Amicale des Anciens des chantiers	50 euros
de jeunesse	

Accord à l'unanimité

Délibération n ° 25 : Achat d'une bande de terrain

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la réfection de la conduite d'eau pluviale du Séquestre, il convient d'acquérir une bande de terrain de 5 mètres. Après négociations avec le propriétaire, il est proposé un prix de 3287.48 euros TTC.

Accord à l'unanimité.

*** Point sur l'intercommunalité :**

Monsieur le Maire rappelle le séminaire qui doit se tenir le dimanche 10 avril de 9h00 à 12h00 au sein de la CORA. Celui-ci précise que tous les conseillers municipaux devront se prononcer prochainement sur la proposition de fusion émise par le Préfet. Monsieur le Maire indique que pour l'année 2016, le projet d'investissement phare est la construction d'une médiathèque sur Rabastens.

* **Point sur le SIVOM :**

L'élu référent au sein de ce syndicat précise que le vote du budget doit se dérouler le 18 avril prochain.

* **Point sur le SICTOM :**

L'élu en charge de ces questions indique que la campagne d'équipement de composteurs est lancée. Cinquante administrés sont à ce jour intéressés. Chaque composteur coûtera 12 euros. En outre, un composteur collectif a été placé aux Moussoulars.

* **Point sur le CCAS :**

Aucun évènement majeur n'est à signaler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Délibérations	THEME
Dél 2016/09	Choix de l'entreprise pour la construction des réseaux de transfert des eaux usées des agglomérations de Rabastens et de Couffouleux
Dél 2016/10	Demande de subvention aux services de l'Etat dans le cadre de la réserve parlementaire pour l'achat de tableaux numériques
Dél 2016/11 et 12	Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'aménagement du centre bourg
Dél 2016/13	Demande de subvention à l'agence de l'Eau – diagnostic du réseau de collecte et révision du zonage d'assainissement
Dél 2016/14	Approbation du compte Administratif Communal 2015
Dél 2016/15	Approbation du compte administratif assainissement 2015
Dél 2016/16	Affectation des résultats
Dél 2016/17	Approbation du compte de gestion communal et du compte de gestion assainissement 2015
Dél 2016/18	Vote des taux 2016
Dél 2016/19	Vote du budget primitif commune 2016
Dél 2016/20	Vote du budget primitif assainissement 2016
Dél 2016/21	Convention MJC
Dél 2016/22	Modification du PLU
Dél 2016/23	Adhésion groupement de commandes
Dél 2016/24	Subventions aux associations
Dél 2016/25	Achat d'une bande de terrain

Ainsi fait et délibéré le 6 Avril 2016

Le Maire,

MAIRIE DE COUFFOULEUX
Séance du 6 Avril 2016

2016

NOMS PRENOMS	ET	SIGNATURE	NOMS PRENOMS	SIGNATURES
ASTRUC Sylvie			LAGANTHE René	
ATTALI François			LAURENT Sylvanie	
BASSEZ Dominique			LLEWELLYN Anthony	
CAMOLESE Stéphan			MAS Jean-Claude	
COUFFIGNAL Anne			MORGAIN Garance	
DAMEZ Olivier			PAGES Gisèle	
DAURES Philippe			ROLIN Claudine	
GENEVE Christelle			TENEGAL Denis	
JOLY Ananda			VERGNES Valérie	
JUAN Christophe				

